

# **RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE L'ONTARIO DU SEPC**

## **Réunion de l'Exécutif national**

**6 au 8 décembre 2007**

La région de l'Ontario a été très occupée au cours des derniers six mois. Le Centre de contact avec la clientèle, l'Établissement de traitement du courrier d'Hamilton et le CPR semblent être les endroits qui sont les plus en désarroi.

Les questions liées au Centre de contact avec la clientèle portent sur les rapports de conformité, les quarts de travail, les soumissions, les postes vacants non comblés et les périodes de pause et de dîner qui changent sur une base quotidienne ayant un impact dramatique et qui nuit au moral. Le stress est un facteur déterminant au sein de cette direction puisque tous les membres sont touchés à un degré ou un autre. Les régions de l'Atlantique et de l'Ouest vivent des problèmes semblables. Nous continuons d'avoir des réunions avec la direction en vue d'essayer de régler ces questions. Comme vous pouvez vous l'imaginer, il s'agit d'un processus lent.

On a rapporté que les charges de travail au sein de l'Établissement de traitement du courrier d'Hamilton a augmenté en dépit qu'une portion de la charge de travail ait été transférée au CPR et l'introduction du nouveau système NJOYN qui s'occupe des résumés. Le changement de spécialistes à généralistes, qui a comme conséquence que chacun des membres de la direction sont responsables de toutes les tâches, de a à z, a fait des ravages sur la formation et l'apprentissage des membres dans le cadre de leurs nouvelles responsabilités. Si on ajoute à cela le nombre à la hausse des retraitées et retraités, la population vieillissante, il en résulte une augmentation du stress au sein de cette direction.

Le CPR a du mal à venir à bout du travail qu'il reçoit et de trouver le temps nécessaire pour apprendre à s'acquitter de ces nouvelles tâches en provenance de l'Établissement de traitement du courrier d'Hamilton. Les A5 au sein de la Section de l'optimisation des ressources pensent toujours qu'ils n'ont pas reçu suffisamment de formation et que les directives ne sont pas claires en ce qui a trait aux nécessités réelles du poste. Dans certains établissements, les postes A5 au sein de la Section de l'intégrité des données ne sont pas totalement comblés, ce, pour les trois quarts de travail. Une téléconférence tenue par le syndicat et les réunions subséquentes tenues par Ed Maloney, au sein de différentes sections du CPR, ont eu peu ou aucun impact à ce jour.

Sur une note plus positive, j'ai assisté dernièrement aux audiences sur l'équité salariale, d'une durée de deux jours, à Ottawa. Avec un peu de chance, cette séance va régler la question une fois pour toute et nous recevrons enfin notre juste récompense.

De nombreux arbitrages ont eu lieu au cours des derniers six mois. Un en particulier se démarque du reste. Le libellé au sein de nos articles sur le congé spécial a été un litige avec la Société des postes dernièrement. Nous avons récemment gagné une décision sur la question du **Congé payé ou non payé pour d'autres raisons**, où l'arbitre a décidé en notre faveur. Notre interprétation de l'article a été jugée correcte et la Société refusait les congés de façon déraisonnable. Avec un peu de chance, cela aidera dans le cadre des décisions sur la même question dans l'avenir.

Notre convention collective actuelle expirera sous peu. Nous devrions commencer à nous concentrer sur les revendications contractuelles et l'importance de la mobilisation et de la solidarité si nous voulons réussir à la table des négociations. Si nous restons solidaires, de bonnes choses arriveront indubitablement.

J'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous un heureux congé des fêtes avec vos familles et vos proches. Je vous souhaite également une bonne année exempte de tout stress et d'intimidation.

Fraternellement vôtre,

la vice-présidente régionale de l'Ontario du SEPC,

Marilyn Adlam